

PROGRAMME DE SENSIBILISATION : MAÎTRISER LE CONSTAT AMIABLE

EGP Formations – *L'expertise du terrain au service de votre sécurité*

OBJECTIFS ET MODALITÉS

Le jour d'un accident, le stress rend souvent le remplissage du constat amiable difficile, entraînant des erreurs de responsabilité préjudiciables. Cet atelier permet aux collaborateurs de se familiariser avec ce document et de garantir une déclaration fidèle aux faits.

- **Public** : Tout collaborateur titulaire du permis de conduire.
 - **Durée** : 30 min
 - **Moyens** : Cas pratiques réels, logiciel de simulation d'accidents (33 scénarios), modèles de constats européens.
-

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. Comprendre le Document (Théorie)

- **Le Constat Européen** : Présentation des différentes rubriques et de leur importance juridique.
- **Les documents obligatoires** : Rappel sur la validité du permis, de la carte grise et de l'attestation d'assurance.
- **Délais et procédures** : Quand et comment transmettre le document à son assureur.

2. Atelier Pratique : Simulation et Responsabilités

- **Mise en situation par équipe** : Utilisation de photos de cas concrets.
- **Remplissage guidé** : Apprendre à cocher les bonnes cases et à réaliser un croquis clair et incontestable.
- **Pièges à éviter** : Identifier les mentions qui peuvent modifier la détermination des responsabilités (ex: "changeait de file", "sortait d'un parking").

3. Les Bons Réflexes Post-Accident

- **Collecte d'informations** : Prendre des photos, identifier les témoins, noter les coordonnées du tiers.
 - **Gestion du désaccord** : Comment réagir si l'autre conducteur refuse de signer ou si les versions divergent.
-

DÉROULEMENT DE LA SESSION

1. **Présentation** : Analyse des enjeux financiers et juridiques d'un constat mal rempli.
 2. **Travail en équipe** : Analyse de scénarios d'accidents et rédaction de constats "test".
 3. **Correction interactive** : Le formateur valide les points clés et corrige les erreurs d'interprétation.
 4. **Synthèse** : Remise d'un mémo "Réflexes Constat" à conserver dans la boîte à gants.
-

POURQUOI PRÉSENTER CE PROJET AU CSE ?

- **Utilité Immédiate** : Un savoir-faire qui réduit le stress des salariés en cas de sinistre.
 - **Gestion de Flotte** : Aide l'entreprise à mieux gérer ses sinistres et à éviter les malus injustifiés dus à des erreurs de forme.
 - **Expertise de terrain** : Nos formateurs apportent des conseils pragmatiques pour protéger les droits du conducteur.
 - **Interactivité** : Un atelier ludique basé sur des cas réels qui favorise l'échange entre collègues.
-

EGP Formations | Arcueil & Palaiseau | **egpformations.fr** *Certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action : Actions de formation*